E.N.S.E.I.R.B-MATMECA

PROJETS D'ELECTRONIQUE DE 2° ANNEE

INSTRUCTIONS POUR LA REDACTION DU RAPPORT DE PROJET

1. Contenu du rapport

Celui-ci doit contenir toutes les indications susceptibles de guider un lecteur non averti pour la compréhension du travail réalisé.

Il est demandé de placer en préambule un sommaire faisant référence au texte paginé suivi d'une introduction renfermant le cahier des charges fourni en début de semestre.

Les principes de base utilisés doivent être clairement expliqués, puis sera envisagée l'explication détaillée des schémas. Le rôle et la valeur des composants devront être justifiés, en s'appuyant sur tout calcul jugé utile. Si le projet renferme un sous-ensemble séquentiel, le fonctionnement de celui-ci devra être illustré par un chronogramme.

Si le groupe a utilisé des articles, ces derniers doivent être cités en bibliographie, à la suite de la conclusion. Cette conclusion renfermera toutes les idées susceptibles d'améliorer le montage pour une version définitive.

Le rapport se termine par plusieurs annexes dont les premières devront comporter obligatoirement :

- 1-Un schéma électrique général rassemblant tous les circuits réalisés par le groupe
- 2-Une nomenclature complète
- 3-Eventuellement, un chronogramme complet relatif au schéma général

D'autres annexes peuvent être ajoutées, pour :

Des démonstrations mathématiques longues.

Des résultats de mesures (oscillogrammes, spectres, courbes), etc...

Par contre, <u>il ne faut pas placer en annexe les copies de spécifications</u> (data sheets) des composants employés dans le projet (circuits intégrés, semi-conducteurs, capteurs, etc ...). Ces spécifications étant trop volumineuses, <u>il faut impérativement les considérer comme de la bibliographie</u> en les référençant comme indiqué au § 2.4 (bibliographie).

2. Conventions usuelles à respecter pour la rédaction du rapport

2.1. Chapitres, paragraphes

Tous les chapitres, paragraphes, etc...doivent être repérés par une numérotation similaire à celle utilisée dans le présent document.

2.2. Figures

Toutes les figures (schémas, chronogrammes, etc...) doivent être référencées par un numéro et un titre conformément à l'exemple de la figure 1.

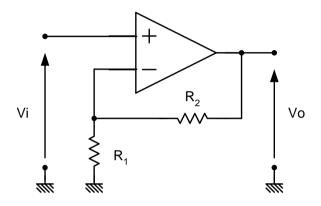


Figure 1: Schéma de l'amplificateur

2.3. Relations mathématiques

Toute expression mathématique qui est soit réutilisée dans un calcul, soit citée dans le rapport, doit être référencée par un numéro mis entre parenthèses et placé à l'extrémité droite de la ligne où se termine la formule.

Un exemple est donné par l'équation (1).

$$V = ZI \tag{1}$$

2.4. Bibliographie

Le renvoi à une référence bibliographique s'effectue au moyen d'un numéro d'ordre placé entre crochets selon l'exemple ci-dessous :

D'après [1], on peu écrire : $Z_S = Z_0 \frac{Z_r + jZ_0 tang2\pi L}{Z_0 + jZ_r tang2\pi L}$, en portant cette expression dans l'équation (1), on obtient :...

Toutes les références bibliographiques doivent être rassemblées dans une page intitulée : « Bibliographie » ou « Références ».

Chaque référence bibliographique doit comporter (<u>dans l'ordre</u>) les informations suivantes :

[Numéro] Auteur (s), "titre article, ouvrage," références du volume, date de publication, pages utilisées.

Exemple:

REFERENCES:

[1] SMITH. P.H, "Transmission line calculator," Electronics, January 1939, pp. 29 – 31.

3. Présentation du rapport

Le rapport sera rédigé sur papier blanc (format A4) en recto uniquement et comportera 15 pages maximum.

Une page de garde devra être insérée entre la couverture et la 1° page du texte.

Dans le cas d'une réalisation définitive, on donnera en annexe une photocopie des masques ayant servi à la réalisation des circuits imprimés où paraîtra l'implantation des composants. Une nomenclature sera fournie.

La couverture du rapport est remise par les enseignants ainsi que la barrette plastique pour la reliure et une étiquette.

Le modèle de présentation imposé pour la couverture est indiqué sur la figure 2, il précise en particulier :

- Les renseignements concernant le projet et les auteurs à inscrire sur l'étiquette.
- Le positionnement de l'étiquette à coller sur la couverture.

HAUT DE LA COUVERTURE

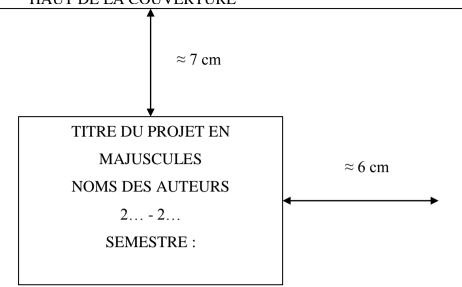


Figure 2: Modèle imposé pour l'étiquette et la couverture

4. Remise du rapport

Le rapport devra être remis dans la boite aux lettres de votre enseignant responsable, avant une date limite qui vous sera précisée.